



MUNICIPALITÉ
DE
1173 FÉCHY

Séance du Conseil Général du 29 septembre 2020

**Préavis municipal n° 8/2020
demande de crédit pour le remplacement des logiciels communaux**

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE FÉCHY

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Le présent préavis a pour objectif d'inviter le Conseil Général à accorder à la Municipalité un crédit de CHF 70'000.00, relatif à la mise en place d'un nouvel ERP.

Définition :

Un **ERP (Enterprise Resource Planning)** ou encore parfois appelé PGI (Progiciel de Gestion Intégré) est un système d'information qui permet de gérer et suivre au quotidien l'ensemble des informations et des services opérationnels d'une entreprise/commune. L'ERP est l'outil principal de gestion d'une commune. Il s'articule autour de quatre modules principaux :

- le Contrôle des Habitants (CH)
- la comptabilité
- la facturation
- les impôts et taxes

Le CH est la base nécessaire au bon fonctionnement des autres logiciels métiers. Il permet, via une passerelle, le lien avec les instances cantonales. Il permet également la gestion du registre du rôle des électeurs, est en lien avec la base fédérale de données des chiens (AMICUS) ou encore avec le registre cantonal des bâtiments. Le logiciel du contrôle des habitants doit être compatible avec la plateforme sécurisée de transmission des données de l'Etat de Vaud (PassaVD) ou encore la plateforme NAVIG permettant la délivrance des cartes d'identité.

Historique :

La commune de Féchy travaille depuis 1993 avec la société Logidev de Monsieur Hervé Vaillant, notre fournisseur et développeur de cette solution ERP.

Monsieur Vaillant gère aussi bien en termes de formation des utilisateurs que les améliorations et/ou les adaptations demandées par l'Etat de ces logiciels.

En 2013, le Canton a décidé de passer de la version 1 de Passa-VD à la version 2 exigeant des développeurs de gros investissements pour permettre de répondre au cahier des charges de l'Etat. En sa qualité de commune test, Féchy et donc Logidev, avaient pu bénéficier d'une aide financière couvrant en grande partie les coûts de ces nouveaux développements.

En octobre 2019, Monsieur Vaillant a informé ses Communes clientes que le Canton allait modifier Passa-VD en version 3 mais tout en ignorant quels seraient les changements à prévoir. Le cahier des charges de cette nouvelle version lui est parvenu en mars 2020 avec une date d'implémentation au 31 décembre 2020.

Les modifications demandées par cette version 3 sont très lourdes et engendrent des coûts de développement importants. Logidev qui développait ces programmes destinés aux Communes sous le nom de LogiComm a perdu quelques communes clientes suite à des fusions et a dû constater que le seuil de rentabilité n'était plus atteint pour continuer le développement exigé par l'Etat.

Outre le passage de Passa-VD de la version 2 à la version 3, le nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2) exigé par la Confédération sera mis en place dans le Canton de Vaud dans un avenir proche, estimé entre deux et cinq ans, et engendrera également des coûts de développement importants.

M. Vaillant s'est adressé à un fournisseur de solutions ERP, la société Prime Technologies SA, qui œuvre exclusivement dans le domaine des administrations publiques et les services d'énergie. Cette société commercialise une solution leader dans le marché du contrôle des habitants qui gère actuellement plus de 3 millions d'habitants en Suisse. Si Féchy choisi ce nouveau fournisseur, M. Vaillant s'engage à suivre ses clients dans le transfert des données jusqu'au bouclage des comptes 2020 soit jusqu'en juin 2021 et ce sans coûts supplémentaires.

L'avenir :

Trois sociétés ont été approchées pour offrir un remplacement complet et nous soumettre des offres :

1. **Prime Technologies SA** société fondée en 2009 ; elle compte actuellement 22 employés, gère plus de 3 millions d'habitants en Suisse et possède plus de 10 années d'expérience des administrations publiques.
2. **Ofisa Informatique** et sa solution BDI-Communes, spécialement destinée aux communes de moins de 4'000 habitants. Ofisa Informatique gère 240 communes en Suisse, réparties dans 4 cantons et représentant environ 600'000 habitants.
3. **Data Consulting** propose la solution Urbanus, soit un ERP complet. Data Consulting a plus de 30 ans d'expérience avec les administrations communales dont une centaine ont choisi leur produit.

Au moment de la rédaction de ce préavis, trois offres sont parvenues à la Municipalité, dans une fourchette allant de trente à septante mille francs. Ces offres doivent être étudiées, des références aux différents utilisateurs demandées afin que le choix final du futur fournisseur des logiciels métier puisse se faire. Compte tenu du fait que le futur ERP devra être implémenté pour être fonctionnel dès le 1^{er} janvier 2021, la Municipalité ne peut attendre d'avoir obtenu toutes les informations lui permettant de faire son choix.

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers de prendre les décisions suivantes :

- vu le préavis n° 8/2020 du 18 août 2020 ;
- ouï le rapport de la COGEFIN chargée d'étudier ce préavis ;
- ouï le rapport de la commission ad hoc chargée d'étudier ce préavis ;
- considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour ;

LE CONSEIL GENERAL DE FECHY DECIDE

1. d'accepter le préavis n° 8/2020 du 18 août 2020 ;
2. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 70'000.— permettant l'installation de nouveaux logiciels métier ;
3. de financer ce crédit par la trésorerie courante ;
4. d'amortir le montant de CHF 70'000.— sur une durée de 3 ans, par le compte de fonctionnement n° 110.3313.00 dès 2021 et qui sera prévu au budget.

Adopté en séance de Municipalité le 18 août 2020.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

la Secrétaire

A Meyer
Andreas Meyer



Katyla Labhard
Katyla Labhard